



COMMISSION RÉGIONALE DU STATUT DU JOUEUR

Séance restreinte du mardi 28 novembre 2017 à 18 h 00
Organisée au siège de l'antenne de St Etienne du Rouvray.

ANNEXE AU PROCÈS-VERBAL n° 13

•

Nombre de membres :

En exercice : 7

Présents : 3

Excusés : 4

Date de convocation : 20 novembre 2017

Étaient présents : M. Jean-Pierre GALLIOT, Président.

MM. Jean LIBERGE, René ROUX.

Étaient excusés : M. Claude BOURDON, Jean Claude LEROY, Denis PETRON, Daniel RESSE.

Le procès-verbal est consultable uniquement sur Footclubs, en sélectionnant successivement :

- **MENU**,
- « **Organisation** »,
- « **Procès-verbaux** »,
- Centre de gestion « **7400 – LIGUE DE FOOTBALL DE NORMANDIE** »,
- **Afficher ●**,
- Choisir « **COMMISSION REGIONALE DU STATUT DU JOUEUR** ».

Le Président,

Jean-Pierre GALLIOT

Le Secrétaire de séance,

Jean LIBERGE

LIGUE DE FOOTBALL NORMANDIE

25, AVENUE NELSON MANDELA - 14000 CAEN
50, RUE ALPHONSE DAUDET - 76800 SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY

